

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GATINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	20/2021
Membres présents :	47		
Nombre de pouvoirs :	4	SÉANCE DU	08 avril 2021
Nombre de votants :	51		

Date de convocation : 01 avril 2021

Date d'affichage : 09 avril 2021

Le huit avril deux mille vingt et un, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Maison Saint Loup d'Amilly en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

3CBO : CORBY GUENEE Catherine, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine (visioconférence)
BURON Jocelyn (visioconférence), CHEVALIER Jean Luc (visioconférence), DUPUIS Thierry,
HAMON Stéphane.

CCCFG : COUTEAU Evelyne (visioconférence), HARLE Mélusine (visioconférence), MARTIN Valérie,
ROBINEAU Isabelle (visioconférence), WURPILLOT Stéphanie (visioconférence),
JOBET Yohann (visioconférence), LEROY Lionel (visioconférence), MOREAU Philippe

CC4V : BERNARD Françoise, DHAMS Hélène, GADOIS Céline (visioconférence)
BERTHAUD Jean, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie (visioconférence), CARNEZAT Marie Laure, DE LAPORTE Hélène
(visioconférence), GADAT KULIGOWSKI Brigitte (visioconférence), MASTYKARZ Catherine
(visioconférence), MOUTEAUX Corinne (visioconférence)

BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CHRITODOULOU Alexis, CLERET Benjamin,
COULON François (visioconférence), DEMAUMONT Franck, DIGEON Benoît (visioconférence),
DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GAILLARD Michel (visioconférence), GODEY Eric
(visioconférence) GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien (visioconférence),
TERRIER Charles, TOURATIER Claude (visioconférence), VAREILLES Philippe (visioconférence), WEBER
Edouard (visioconférence).

ASSOCIÉS : MME BEAUDOIN Marie-Laure, Conseillère Départementale, MME MELZASSARD Corinne,
Conseillère Départementale, MR GRANDPIERRE Alain, Conseiller Départemental.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

3CBO : ROGNON Isabelle, FOLLET Philippe, GAUDY Christophe.

CCCFG : DE WILDE Florent, MALET Jean Jacques, MARTINON Pierre, MAUFRAS Michel.

CC4V : FACY Joel, LAMIGE ROCHE Chantal.

AME : DESRUMEAUX Vincent, GABORET Grégory.

ASSOCIÉS : GABORET Jalila, Conseillère Régionale.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : M. MARTINON Pierre a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie, M. BETHOUL Christophe a donné pouvoir à Mme CORBY Catherine, M. DE WILDE Florent a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie, MME PRUNEAU Hiba a donné pouvoir à MR DEMAUMONT.

Secrétaire de séance : MME MARTIN Valérie, CCCFG

MON VILLAGE, MA PLANÈTE, Édition 2021

Monsieur le Président,

RAPPELLE que le PETR Gâtinais montargois organise depuis 2017 la Fête de l'Énergie et du Climat sur le territoire du Gâtinais montargois. Cette fête à vocation à sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités aux enjeux du changement climatique et à mettre en avant les initiatives mises en place pour inciter au passage à l'acte.

En 2019, la Fête de l'Énergie et du Climat est devenue « Mon Village, Ma Planète », *fête des initiatives pour le climat*.

Suite au bilan de l'édition 2019, il avait été décidé de reconduire cette fête pour une nouvelle édition en 2020 en maintenant le concept 2019 qui prévoyait la constitution de « Villages » portés par des collectifs locaux (ex. commune, association, etc.) et accompagnés par le PETR. Au vu des conditions sanitaires, cette édition n'a pas été organisée.

Les membres de la commission Climat - Énergie proposent de reconduire cette fête en 2021, qui sera adaptée en fonction des conditions et règles sanitaires qui seront à appliquer.

Il est proposé de maintenir la « charte des villages » créée en 2019 en y apportant quelques précisions concernant le rôle de chacun, collectifs locaux et PETR. Elle serait proposée aux porteurs des villages afin de cadrer le contenu et les modalités d'organisation de ces événements.

Le PETR serait chargé de la :

- Coordination générale de la Fête avec une veille concernant le respect de la charte et la cohérence de la programmation,
- Mise en place d'un centre de ressources (ex. animations, contacts, etc.) auprès des organisateurs de Villages et d'un accompagnement pour des demandes de subventions éventuelles,
- Communication générale et de la mise à disposition d'outils de communication auprès des organisateurs de Villages,
- Mise à disposition d'animations internes, de spectacles vivants ou projections cinématographiques notamment pour les événements d'ouverture et de clôture.

Le PETR serait également organisateur direct de journées plus techniques et de visites de sites.

L'édition 2021 pourrait se tenir durant une période de quinze jours à déterminer entre le 10 septembre et le 17 octobre 2021.

Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé auprès des acteurs du territoire (ex. commune, association, etc.) afin de les inviter à participer à cet événement.

Afin de mener à bien ce projet et d'assurer une programmation de qualité avec une diversité des prestataires, le PETR peut compter sur le soutien financier de l'ADEME à travers le Contrat

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com

DÉLIBÉRATIONS

N°20/2021

d'Objectif Territorial Énergie Climat 2017-2020 (prolongé en 2021 au vu des conditions sanitaires). D'autres soutiens financiers pourraient être sollicités le cas échéant.

Il est proposé de consacrer un budget de 15 000,00 € TTC à cette manifestation devant couvrir les frais de communication, de réception, d'animations pédagogiques et culturelles.

Il est proposé à l'assemblée de,

ADOPTER le principe d'organisation de l'édition 2021 de « Mon Village, Ma Planète », *fête des initiatives pour le climat*, selon les modalités exposées ci-dessus

AUTORISER le Président à signer tous les documents afférents à ce projet

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTÉ le principe d'organisation de l'édition 2021 de « Mon Village, Ma Planète », *fête des initiatives pour le climat*, selon les modalités exposées ci-dessus

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à ce projet

Pour extrait, certifié conforme :



Le Président,
Frédéric NERAUD

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE
le 22/04/2021
Application agréée E-legalite.com